



## Confédération des Jeunes Chercheurs

contact@cjc.jeunes-chercheurs.org  
http://cjc.jeunes-chercheurs.org

---

# L'évaluation nationale de la charte des thèses

## Petit historique

La CJC a porté depuis sa création les ambitions d'un projet de Contrat de thèse issu du travail de nombreux doctorants durant les années 1995 et 1996. L'idée de ce Contrat de thèse est née de la volonté de responsabiliser les acteurs impliqués dans un projet doctoral : le doctorant, le directeur de recherches doctorales, le laboratoire d'accueil, l'école doctorale, le financeur...

En 1998, il en a résulté l'adoption par tous les établissements universitaires d'une Charte des thèses, version « light » du Contrat de thèse. La Charte des thèses est un contrat moral qui précise le rôle, les droits et les devoirs de chaque acteur durant un projet doctoral.

## Pourquoi évaluer la conformité de la charte des thèses ?

Conformément à l'[arrêté du 3 septembre 1998 relatif à la charte des thèses](#), chaque établissement habilité à délivrer le doctorat s'est doté de sa propre charte des thèses dont la rédaction a été inspirée par la [charte type rédigée par le ministère](#) et qui en énonce les principes fondamentaux. Cet arrêté stipule que la charte type « peut être précisée et complétée par l'établissement dans le respect des principes qu'elle fixe ». Elle ne doit donc être ni amputée ni déformée. Depuis sa mise en place, l'application de cette charte n'a jamais été évaluée sérieusement (contrairement aux dispositions prévues par l'arrêté).

La CJC a donc décidé de coordonner un projet national qui vise à évaluer la conformité du texte des chartes de thèse de chaque établissement à la charte type éditée par le ministère.

Amender un texte n'étant jamais anodin, l'analyse de la conformité des chartes des établissements universitaires est un premier révélateur non négligeable de l'attention portée par les établissements à la recherche et la formation doctorales. La CJC a rédigé un [Mémorandum sur l'évaluation de l'application de la charte des thèses](#), qui précise les principes du projet d'évaluation.

Et tout ça dans quel but ? Les chartes des thèses peuvent être localement renégociées et réécrites si des manquements graves du texte sont mis en évidence. Réviser le texte de la Charte des thèses d'un établissement universitaire n'est pas une fin en soi, mais est l'occasion de discuter en profondeur de son application concrète et plus globalement de la politique doctorale de l'établissement. De la même manière, les résultats de ce projet permettront aux établissements universitaires de se situer par rapport aux autres en ce qui concerne leur propre politique doctorale. Mettre en débat le texte d'une charte, c'est aussi forcément (re-)discuter de l'application de cette charte, donc de l'amélioration du déroulement du doctorat.

## L'outil d'évaluation développé par la CJC

Une section spécialement dédiée à l'évaluation des Chartes des thèses a été mise en place sur le site de la CJC : [http://cjc.jeunes-chercheurs.org/eval\\_cdt/](http://cjc.jeunes-chercheurs.org/eval_cdt/)

Vous y trouverez :

- Le [manuel d'évaluation](#) qui précise les critères et la méthode d'évaluation retenus.
- Une « [Foire Aux Questions](#) » (FAQ).
- Un [kit pratique](#) pour vous aider à la préparation d'une évaluation.

Avec tous ces outils, vous êtes prêts à organiser facilement au sein de votre association un atelier d'évaluation de chartes des thèses. Alors « A vos ateliers » !

Et pour toutes vos questions : [evaluation-charte@cjc.jeunes-chercheurs.org](mailto:evaluation-charte@cjc.jeunes-chercheurs.org)